

**Luc Chatel**

Le ministre de l'Éducation était à Dijon, jeudi. Un déplacement longtemps tenu secret sur le rythme scolaire. Le ministre a notamment visité le lycée Les

Marcus d'Or avant de se rendre à la CRCI pour participer à un séminaire sur ce thème.

**Antoine Sanz**

Le conseiller général divers-gauche d'Auxonne a siégé pour la dernière fois au conseil général vendredi. Il ne se représente pas à sa succession

aux cantonales. Le candidat Forces de progrès sera Jean-Paul Vadot.

**Paul Taillandier**

C'était également sa dernière session au conseil général.

L'élue UMP de Selongey et ancien maire du chef-lieu, raccroche, après 46 ans de vie

publique. Il a adoubé Christophe Leloup pour lui succéder en mars.

NE LE RÉPÉTEZ PAS

PAR CYRILL BIGNAULT

Calculette

Certains élus locaux ont pris leur calculatrice pour calculer le futur nombre de conseillers territoriaux dans chaque circonscription de Côte-d'Or. C'est le cas du conseiller général de Nuits-Saint-Georges, Pierre-Alexandre Privolt, qui donne ses conclusions concernant la... 4^e circonscription ! « En se basant sur ce que dit la loi, il n'y aurait plus que 7 conseillers territoriaux. Rappelons qu'ils sont 17 aujourd'hui ! » L'élue divers-gauche rigole : « Même si on en rajoute un ou deux de plus, cela sera bien difficile pour le député de la circonscription (F. Sauvadet), qui ne cesse de dire que c'est grâce à lui s'il y a 41 conseillers territoriaux en Côte-d'Or, d'aller expliquer là-haut que c'est une grande victoire. » C'est vrai aussi que c'est à la fin de la foire que l'on compte les bouses...

Présidente ?



Les élus du groupe d'opposition du conseil général devaient nommer, vendredi, un titulaire pour siéger à la conférence de territoire de la Côte-d'Or, devant mettre en cohérence les projets territoriaux sanitaires au niveau de la Bourgogne. Ils ont alors pensé à Colette Popard, qui siège dans la commission Actions sociales. L'élue socialiste dijonnaise, qui n'était pas présente au moment de ce choix, aurait refusé, arguant que « seule la présidence l'intéressait ». Celle du conseil général aussi, en mars, en cas de victoire de la gauche ?

Succession

Ah cette succession d'Henri Julien à la présidence de la communauté de communes du Pays châtillonnais... Parmi les conseillers généraux (de droite), Claude Vinot tiendrait la corde pour se présenter. Mais l'élue de Recey-sur-Ource occupe déjà de nombreux postes. Des maires ne goûtent guère, également, au fait que les conseillers généraux « décident entre eux » pour cette fonction qui comptera en vue du futur redécoupage, lié à la réforme des collectivités. On entend aussi que Georges Morin, maire de Brion-sur-Ource, serait candidat et que la droite, vu le contexte, craint tout particulièrement la candidature du maire de Sainte-Colombe-sur-Seine, Francis Castella. L'élection doit intervenir vers le 1^{er} février.

Absence

Vendredi, une absence en session du conseil général a été particulièrement commentée lors du repas organisé ensuite avec les forces vives du département : celle d'Alain Houpert. Certains à droite rapportent qu'ils ont même été « surpris qu'il ne soit pas là au moment du vote du budget ». Ce qui est bête aussi, c'est qu'il a également loupé les adieux de Louis de Broissia... L'intéressé, qui, rappelons-le, est sénateur, explique qu'il a participé, au Sénat, aux débats du collectif budgétaire 2010 défendant « plusieurs amendements qui devaient passer la semaine prochaine ». Des échanges, commencés jeudi soir et qui se sont terminés dans la matinée de vendredi. Troptard pour rejoindre à temps Dijon et le Département.

LE P'TIT BILLET



La der des ders

PAR CYRILL BIGNAULT

« On est toujours sympathique quand on disparaît... » Grand moment de la politique locale, vendredi, au conseil général. C'était la dernière séance publique de Louis de Broissia, qui a eu ces quelques mots pour attaquer son ultime intervention au sein de cette collectivité où il aura passé un quart de siècle. Avec le départ de l'ancien président du Département, et ex-parlementaire, une page politique départementale se tourne. Louis de Broissia, c'est 40 ans de vie publique ! Une fin de mission qui a été particulièrement saluée par Jean-Claude Robert, le leader de l'opposition, et par François Sauvadet, le président de l'institution. Certes, ce ne fut pas toujours facile entre ce dernier et l'ancien homme fort de la droite locale, mais le temps, vendredi, était à l'hommage. C'étaient aussi les adieux d'un autre conseiller qui aura siégé 26 ans sur les

bancs du Département : Paul Taillandier. L'élue de Selongey y est allé aussi de son discours avec quelques confidences, comme l'affaire Gam-master qui l'a particulièrement marqué. Troisième « futur retraité » : le divers-gauche Antoine Sanz. L'intervention fut plus brève, le conseiller général d'Auxonne n'ayant « que » sept ans d'ancienneté. Il y a quelques mois, d'autres départs étaient annoncés, comme ceux d'Henri Julien (Aignay-le-Duc) ou de Robert Grimpret (Montbard). Mais la perspective d'un mandat de trois ans (réforme des collectivités oblige) et l'insistance de leur groupe politique à continuer, ont eu raison de leur prime intention. A noter aussi que certains conseillers généraux ont peut-être siégé, vendredi, pour la dernière fois. Ceux qui pourraient être battus en mars. Et là, le départ se fera sans tambour, ni trompette.

TRIBUNE

« PROTÉGEONS NOTRE ÉCONOMIE ! »

**GÉRARD PIERRE**

Premier secrétaire du MRC 21

« La surévaluation de l'euro n'est pas soutenable. Les États-Unis, la Chine et le Royaume-Uni soutiennent leurs exportations en favorisant la faiblesse de leur monnaie. Seule l'Allemagne, grâce à son économie exportatrice, reste insensible à un euro surévalué qui, loin d'être protec-

teur, ne fait que casser la compétitivité de nos productions. Les pays qui n'ont aucune exigence comparable à celle de la France, dans les domaines sociaux et écologiques, tirent de ce défaut d'exigence un avantage commercial insupportable. Le libre-échange et la soumission aux marchés financiers imposent de comprimer la rémunération du travail, de délocaliser, de diminuer les charges sociales. En dépit des gains de productivité, la régression sociale est la seule politique de la droite. Cela contraint les états et les individus à un appauvrissement progressif et à un endettement dangereux. Par décision politique, l'euro doit retrouver sa valeur d'origine par rapport au dollar (en

2000, un euro valait moins d'un dollar). Pour éviter l'éclatement de la zone euro, l'euro devra cesser d'être la monnaie unique d'états aux économies trop inégales et doit se transformer en monnaie commune fluctuant à l'intérieur de la zone euro. La préférence communautaire doit être réactivée avec l'instauration, par les pays de l'Union européenne, de normes de qualité, de droit de douane et de taxes ciblées sur certaines productions. Les entreprises doivent exiger du pouvoir politique la protection de leur travail, le respect de leurs investissements, en mettant fin aux dérèglementations et en créant des acteurs économiques publics puissants et pérennes. »

Site web : www.mrc21.org

Encore plus de brèves sur internet



Anecdotes, révélations, commentaires... retrouvez toute la vie politique locale sur notre blog : <http://blog.bienpublic.com/plus-belle-la-politique/>